

EGLISE NOUVELLES VAGUES DU SALUT



« ENVS »/RDC

ACCUSE DE RECEPTION N°F92/46929 du 07/03/2022

Siège Social : KINSHASA- N°SELE

Représentant Légal et Président National

Ancien KALUNGA MUTUALE Jean de Dieu

Téléphone : +243 812874341 E-mail : jkaidd@gmail.com

Réf : ENVS/RLPN/002/KIN/2024



NOTIFICATION N°002/2024

Vu le statut, généralement en son article 2.

Vu la loi n°04 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilités publiques spécialement en ses articles 29,31, 64, 54 et 57 alinéa 4 point 4.

Vu l'acte de déclaration de l'Assemblée Générale du 24 Février 2022 portant nomination du Représentant Légal et Président National de l'Eglise Nouvelle Vagues du Salut.

Vu l'article 28, l'Evangéliste **LUSANGA MUKONKOLE Josué** est nommé au poste du Pasteur Responsable de la Paroisse **Christ-Roi de BIPENGIE**, il est secondé par l'Evangéliste **MUKONKOLE KILOLO José**.

N.B : Nous prions les Autorités tant Civiles que Militaires de le tenir en sécurité de l'exercice l'évangélisation.



Kinshasa, le 30/09/2024

Ancien Jean de Dieu KALUNGA MUTUALE

Représentant Légal et Président National

EGLISE NOUVELLES VAGUES DU SALUT



« ENVS »/RDC

ACCUSE DE RECEPTION N°F92/46929 du 07/03/2022

Siège Social : KINSHASA- N'SELE

Représentant Légal et Président National

Ancien **KALUNGA MUTUALE Jean de Dieu**

Téléphone : +243 812874341 E-mail : jkaidd@gmail.com

Réf : ENVS/RLPN/002/KIN/2024



AUTORISATION DE CULTE N°002/2024

Vu le statut, généralement en son article 2.

Vu la loi n°04 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilités publiques spécialement en ses articles 29,31, 64, 54 et 57 alinéa 4 point 4.

Vu l'acte de déclaration de l'Assemblée Générale du 24 Février 2022 portant nomination du Représentant Légal et Président National de l'Eglise Nouvelle Vagues du Salut.

Autorise par la présente que la Paroisse **Christ-Roi de BIPENGIE**, diriger par l'Evangéliste **LUSANGA MUKONKOLE Josué**, secondé par **MUKONKOLE KILOLO José**, appartient à notre Eglise Nouvelles Vagues du Salut.

N.B : Nous prions les Autorités tant Civiles que Militaires de le tenir en sécurité de l'exercice l'évangélisation.



Fait à Kinshasa, le 30/09/2024

de Dieu KALUNGA MUTUALE

Représentant Légal et Président National

EGLISE NOUVELLES VAGUES DU SALUT



« ENVS »/RDC

ACCUSE DE RECEPTION N°F92/46929 du 07/03/2022

Siège Social : KINSHASA- N°SELE

Représentant Légal et Président National

Ancien **KALUNGA MUTUALE Jean de Dieu**

Téléphone : +243 812874341 E-mail : jkaidd@gmail.com

Réf : ENVS/RLPN/004/KIN/2024



AUTORISATION DE CULTES N°004/2024

Vu le statut, généralement en son article 2.

Vu la loi n°04 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilités publiques spécialement en ses articles 29,31, 64, 54 et 57 alinéa 4 point 4.

Vu l'acte de déclaration de l'Assemblée Générale du 24 Février 2022 portant nomination du Représentant Légal et Président National de l'Eglise Nouvelle Vagues du Salut.

Autorise par la présente que la Paroisse **Espérance**, diriger par l'Evangéliste **KASONGO KAPAFULE Jean** appartient à notre Eglise **Nouvelles Vagues du Salut**.

N.B : Nous prions les Autorités tant Civiles que Militaires de le tenir en sécurité de l'exercice l'évangélisation.



Kinshasa, le 30/09/2024

Jean de Dieu KALUNGA MUTUALE

Représentant Légal et Président National

EGLISE NOUVELLES VAGUES DU SALUT



« ENVS »/RDC

ACCUSE DE RECEPTION N°F92/46929 du 07/03/2022

Siège Social : KINSHASA- N°SELE

Représentant Légal et Président National

Ancien **KALUNGA MUTUALE Jean de Dieu**

Téléphone : +243 812874341 E-mail : jkaidd@gmail.com

Réf : ENVS/RLPN/003/KIN/2024



AUTORISATION DE CULTE N°003/2024

Vu le statut, généralement en son article 2.

Vu la loi n°04 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilités publiques spécialement en ses articles 29,31, 64, 54 et 57 alinéa 4 point 4.

Vu l'acte de déclaration de l'Assemblée Générale du 24 Février 2022 portant nomination du Représentant Légal et Président National de l'Eglise Nouvelle Vagues du Salut.

Autorise par la présente que la Paroisse **Pierre Angulaire**, diriger par l'Evangéliste **KASHESHA NGOY Dieu Donné**, appartient à notre église Nouvelles Vagues du Salut.

N.B : Nous prions les Autorités tant Civiles que Militaires de le tenir en sécurité de l'exercice l'évangélisation.



Fait à Kinshasa, le 30/09/2024

Ancien **Jean de Dieu KALUNGA MUTUALE**

Représentant Légal et Président National

EGLISE NOUVELLES VAGUES DU SALUT



« ENVS »/RDC

ACCUSE DE RECEPTION N°F92/46929 du 07/03/2022

Siège Social : KINSHASA- N°SELE

Représentant Légal et Président National

Ancien KALUNGA MUTUALE Jean de Dieu

Téléphone : +243 812874341 E-mail : jkaidd@gmail.com

Réf : ENVS/RLPN/004/KIN/2024



NOTIFICATION N°004/2024

Vu le statut, généralement en son article 2.

Vu la loi n°04 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilités publiques spécialement en ses articles 29,31, 64, 54 et 57 alinéa 4 point 4.

Vu l'acte de déclaration de l'Assemblée Générale du 24 Février 2022 portant nomination du Représentant Légal et Président National de l'Eglise Nouvelle Vagues du Salut.

Vu l'article 28, l'Evangéliste **KASONGO KAPAFULE Jean** est nommé au poste du Pasteur Responsable de la Paroisse **Espérance de KIBATA**.

N.B : Nous prions les Autorités tant Civiles que Militaires de le tenir en sécurité de l'exercice l'évangélisation.



Fait à Kinshasa, le 30/09/2024

Ancien Jean de Dieu KALUNGA MUTUALE

Représentant Légal et Président National

EGLISE NOUVELLES VAGUES DU SALUT



« ENVS »/RDC

ACCUSE DE RECEPTION N°F92/46929 du 07/03/2022

Siège Social : KINSHASA- N°SELE

Représentant Légal et Président National

Ancien KALUNGA MUTUALE Jean de Dieu

Téléphone : +243 812874341 E-mail : jkaidd@gmail.com

Réf : ENVS/RLPN/003/KIN/2024



NOTIFICATION N°003/2024

Vu le statut, généralement en son article 2.

Vu la loi n°04 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilités publiques spécialement en ses articles 29,31, 64, 54 et 57 alinéa 4 point 4.

Vu l'acte de déclaration de l'Assemblée Générale du 24 Février 2022 portant nomination du Représentant Légal et Président National de l'Eglise Nouvelle Vagues du Salut.

Vu l'article 28, l'Evangéliste **KASHESHA NGOY Dieu Donné** est nommé au poste du Pasteur Responsable de la Paroisse Pierre Angulaire de **MUSUMBA**.

N.B : Nous prions les Autorités tant Civiles que Militaires de le tenir en sécurité de l'exercice l'évangélisation.



Fait à Kinshasa, le 30/09/2024

Ancien Jean de Dieu KALUNGA MUTUALE

Représentant Légal et Président National